



Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation
et le Soutien aux Enfants des Squats

RAPPORT D'ACTIVITES 2012

1 - La scolarisation en chiffres

Les référents de C.L.A.S.S.E.S communiquent régulièrement sur les enfants rencontrés et les enfants inscrits à l'école ; puis sur les enfants déscolarisés, que l'on voit parfois réapparaître dans une autre école. Les effectifs sont donc très mouvants et difficiles à saisir. Ils reflètent davantage les enfants en contact avec l'école que les enfants régulièrement présents ; en cela ils sont assez fidèles à la réalité.

Le nombre d'enfants recensés est élevé ; il représente, au moins pour le niveau élémentaire, une partie très importante des enfants rroms présents sur le territoire de l'agglomération lyonnaise. Ce qui est aussi très frappant, c'est la dispersion géographique des établissements scolaires accueillant des enfants rroms, même si les secteurs ouest de l'agglomération sont peu représentés ... Ceci justifie pleinement que la situation soit prise en compte au niveau de l'agglomération.

Tabl. 1 : Répartition des enfants scolarisés, connus de C.L.A.S.S.E.S, au 1^{er} janvier 2012, par type d'enseignement et par secteur géographique

Grand Lyon	nombre d'établissements scolaires	nombre d'enfants
Maternelle	13	17
Elémentaire	30	129
Collège	16	43
TOTAL	59	189

Secteur géographique	Nombre d'écoles maternelles	nombre d'enfants
Bron	1	1
Chassieu	1	2
Lyon 1	1	2
Lyon 3	1	1
Lyon 5	1	1
Lyon 8	1	1
Pierre Bénite	1	1
Saint-Fons	1	1
Villeurbanne	5	7
TOTAL	13	17

Secteur géographique	Nombre d'écoles élém	nombre d'enfants
Bron	1	11
Chassieu	1	3
Lyon 1	3	9
Lyon 2	2	6
Lyon 3	4	15
Lyon 5	1	3
Lyon 7	2	15
Lyon 8	2	13
Lyon 9	2	12
Neuville	1	1
Saint-Fons	2	2
Vaulx-en-Vel	2	6
Vénissieux	1	7
Villeurbanne	6	26
TOTAL	30	129

Secteur géographique	Nombre de collèges	Nombre d'enfants
Bron	2	8
Lyon 1	1	2
Lyon 2	1	4
Lyon 3	1	5
Lyon 5	1	1
Lyon 7	1	4
Lyon 8	1	1
Oullins	1	1
Pierre Bénite	1	2
Saint-Fons	1	5
Saint-Priest	1	3
Vénissieux	2	4
Villeurbanne	2	3
TOTAL	16	43

2 - Autour de l'école primaire

- **La scolarisation en maternelle**

La demande de scolarisation en maternelle dès 3 ans augmente, ce qui est un signe de confiance car les parents ne se séparent pas facilement de leurs enfants. Parfois l'inscription est faite mais la situation n'est pas mûre : si l'enfant est seul de son groupe à aller en maternelle, et s'il pleure les parents ne le laissent pas, ce qui est bien compréhensible ... il faut attendre une occasion plus favorable.

- **Distance domicile /école**

Si beaucoup d'enfants sont scolarisés, ils sont souvent très loin de leur domicile. C'est la conséquence des expulsions des familles. Ainsi des enfants scolarisés à Vaulx-en-Velin habitent à Vaise tandis que des enfants qui habitent Villeurbanne sont scolarisés à Vaise, d'autres habitent à Pierre-Bénite et vont au collège à Saint-Fons ... ces situations peuvent sembler aberrantes : elles reflètent seulement la complexité de vie de ces familles et leur motivation pour scolariser leurs enfants et leur permettre de fréquenter l'école où ils sont déjà intégrés ... cela ne facilite pas le suivi des enfants par les référents de C.L.A.S.S.E.S et cela nous pousse à chercher des solutions pour financer les transports des adultes accompagnateurs. Rappelons que C.L.A.S.S.E.S prend en charge les abonnements TCL des enfants lorsque c'est nécessaire, grâce au tarif très social accordé par le Sytral

- **Des CLIN (classes d'initiation) très appréciées et pas assez nombreuses**

La recherche d'une école ayant un enseignant CLIN explique quelquefois l'éloignement de l'école, la nécessité pour les enfants d'utiliser les transports en commun, mais il faut aussi souligner que c'est un facteur très important de réussite de la scolarisation. La présence de l'enseignant spécialisé est très bénéfique pour les enfants et permet aussi aux autres enseignants qui les accueillent d'avoir un référent en termes d'apprentissage et de d'intégrer plus facilement ces enfants qui ne parlent pas français dans leur classe. Or le statut des enseignants CLIN a été modifié, ils sont maintenant itinérants et parfois n'assurent que 2h par semaine dans une école ce qui n'a pas de sens.

- **Les lieux où C.L.A.S.S.E.S a eu du mal à intervenir**

Même si la scolarisation a augmenté, au cours de l'année il y a eu des moments où C.L.A.S.S.E.S n'a pas pu « faire face » de façon satisfaisante, pour des raisons diverses : à Saint-Fons à la rentrée, les enfants étaient très nombreux, nous les avons recensés, mais ensuite la scolarisation n'a pas été possible rapidement car il aurait fallu mettre à contribution les communes voisines, puis les terrains ont été expulsés. A Vaulx-en-Velin (Catupolan, puis La Rize) les conditions étaient très difficiles, la population très mouvante et nous manquions de relais sur place. Sous l'église de Gerland c'est une autre association qui a pris la scolarisation en charge et cela n'a pas été simple. Dans les garages proches du périphérique, sur le terrain proche de l'hôpital Mère-Enfant, des démarches ont été entreprises, des inscriptions faites mais ensuite les enfants ne sont pas allés à l'école. Sur un terrain de Villeurbanne nous n'avons pas pu établir les contacts.

- **Les échanges avec les enseignants**

Nous avons cette année organisé une 1^{ère} rencontre avec les enseignants de primaire accueillant des enfants rroms dans leur classe ou leur école dès le mois de janvier – 13 enseignants étaient présents, représentant 12 écoles différentes - et nous en prévoyons une autre pour faire le bilan de l'année scolaire.

Cette rencontre est toujours très intéressante car elle permet un partage d'expériences entre enseignants. Les personnes qui y participent ne sont pas les mêmes chaque fois, c'est souvent leur 1^{er} contact avec l'association et d'autres enseignants. La réunion s'est poursuivie sous forme d'échange direct entre les enseignants présents et les référents accompagnant des enfants scolarisés dans leur classe. La situation au collège préoccupe tous les enseignants de primaire qui ont conscience que leurs élèves n'ont pas encore les moyens de suivre une scolarité ordinaire.

Nous avons aussi, à sa demande, rencontré le conseil d'école d'un groupe scolaire accueillant 9 enfants roms et souhaitant mieux comprendre la raison de leur présence et de leurs conditions de vie si précaires.

- **Une prise en compte de la nécessité de scolariser les enfants roms**

Le changement est sensible : les collectivités locales ne sont plus étonnées d'avoir à scolariser des enfants dès lors qu'un squat est répertorié. A Lyon le contact s'est établi entre le service « veille squat » et le service médico-social-éducatif ; à 2 reprises la Ville a organisé elle-même (avec le concours des assistantes sociales scolaires) le recensement des enfants à scolariser puis elle a passé le relais à C.L.A.S.S.E.S pour les démarches et l'accompagnement des familles ; c'est un premier pas très positif. A Vénissieux une assistante sociale du CCAS a rendu visite aux familles du terrain de Parilly et a demandé aux parents de scolariser leurs enfants.

Dans le cadre de l'expérimentation lancée par le Préfet¹ la scolarisation a été prise en compte, par Forum-Réfugiés. Dans les structures ouvertes dans le cadre du Plan Froid la scolarisation était prévue ; il y a eu peu de problèmes car les enfants étaient déjà presque tous scolarisés. Notons aussi qu'à Tassin le CCAS a pris en charge le transport pour les enfants et un accompagnateur.

On peut donc dire que dans le domaine de la scolarisation C.L.A.S.S.E.S n'est plus seule à agir et qu'il y a un début de prise en charge dans le droit commun ce qui est très positif.

- **Les activités extra-scolaires**

C.L.A.S.S.E.S est aussi intervenu sur le terrain de la Feyssine en proposant aux enfants des activités de loisirs, soit sur place, ainsi des ateliers de peinture du samedi après-midi, soit dans l'agglomération lyonnaise à l'occasion de la Fête des Lumières, du Carnaval, etc... A d'autres endroits des référents ont emmené des enfants à la bibliothèque du quartier. La richesse des liens qui se créent, l'ouverture que cela favorise, nous font dire qu'il faut développer ce type d'action qui est au cœur de notre projet d'accompagnement éducatif des enfants. En revanche ces expériences n'ont été possibles que grâce à l'investissement important d'un petit nombre de personnes et elles sont difficiles à réitérer.

Au centre social de Parilly ont débuté des séances de soutien scolaire pour les enfants du terrain de Parilly tout proche. Il est trop tôt pour en faire l'analyse, mais il est très intéressant qu'un centre social se soit investi dans cette action avec un groupe de bénévoles. Là aussi il y a une prise en compte des besoins de ces enfants dans le cadre du droit commun.

A la Guillotière un projet est en cours de réalisation et ira dans le même sens : mise en place de quelques ateliers de peinture, à côté de la place du Pont, pour les enfants du quartier : les

¹ Une centaine de personnes ont été prise en charge dans le cadre d'un dispositif expérimental mis en œuvre par Forum-Réfugiés sous l'autorité du Préfet. Elles ont obtenu, ou vont obtenir rapidement : le droit de séjour, l'autorisation de travail, le RSA, la scolarisation de tous les enfants, les allocations familiales ... et un logement. Ce dispositif visant à l'intégration des personnes se déroule sur 2 ans.

enfants d'origine maghrébine, asiatique, turque, ... et rom. Le centre social Bonnefoi est porteur du projet, Arts et Développement encadrera sur le terrain et assurera une « formation » des autres intervenants, C.L.A.S.S.E.S fera le lien avec les familles roms vivant à proximité ou présentes la journée sur cette place. Ce sera là aussi une belle occasion d'intégration et de reconnaissance de l'existence de ces enfants.

3 - Le collège

- **Les jeunes scolarisés**

Si une quarantaine de jeunes ont une place en collège leur fréquentation n'est pas toujours régulière ; elle dépend beaucoup des aléas de la vie familiale : retour en Roumanie, nécessité pour les jeunes de travailler avec les adultes de leur groupe, soit à faire la manche d'une manière parfois déguisée, soit pour la ferraille, soit pour trouver du bois, de l'eau, soit pour garder les petits. L'établissement scolaire où ils sont affectés est souvent loin et les filles ne peuvent pas y aller si elles sont seules ou seule fille au milieu des garçons. On observe que la régularité vient avec l'obtention d'un logement. Sur le fond nous constatons que les contenus sont peu adaptés à des jeunes qui n'ont pas ou peu été scolarisés auparavant et qu'une réflexion collective s'impose à cet égard.

- **Les jeunes auxquels la scolarisation est refusée**

De nombreux jeunes connus de C.L.A.S.S.E.S n'ont pas obtenu de places en collège ; les démarches ont été faites, des courriers de rappel, de réclamations, des coups de téléphone ont pris beaucoup de temps et d'énergie, souvent sans résultat. De guerre lasse, les bénévoles ont parfois renoncé à entamer les démarches d'inscription sachant qu'ils n'obtiendraient rien ; les jeunes de leur côté sont pris dans le courant d'une vie sans école, et n'ont parfois plus envie d'être scolarisés.

- **Les actions de C.L.A.S.S.E.S**

Devant cette situation catastrophique, contraire à la loi et injuste pour les jeunes, C.L.A.S.S.E.S a porté plainte en juillet 2011 auprès du **Défenseur des Droits** à propos de 15 jeunes inscrits à l'IA en janvier ou février 2011 et non affectés. La plainte a cheminé très lentement et nous essayons de savoir quelle suite lui sera donnée ; à ce jour nous n'avons pas d'information.

Nous avons eu des **rencontres très régulières avec l'Inspectrice d'Académie adjointe** en charge des enfants ayant des besoins spécifiques ; celles-ci ont permis de maintenir la pression et de régler 2 ou 3 situations, rien de plus. La circulaire qui devait organiser la procédure d'inscription au collège pour les enfants étrangers arrivant en cours d'année, promise en avril 2011, n'était pas prête pour la rentrée scolaire si bien que l'IA et les principaux de collège pouvaient se renvoyer la balle, ou les enfants. Peut-être cette circulaire sera-t-elle prête pour la rentrée prochaine, ce n'est pas certain. En définitive il y a eu cette année davantage de jeunes inscrits directement dans un collège par le principal que de jeunes inscrits selon la procédure encore officielle, par le biais de l'IA.

Nous avons associé à ces démarches auprès de l'IA nos partenaires du Collectif Lyonnais pour le Droit à l'Education des Enfants Roms (syndicats enseignants, parents d'élèves, LDH, RESF, association des professeurs de CLA...). Début février nous avons transmis à l'IA ainsi qu'au Préfet et au Recteur et aux syndicats enseignants la liste des jeunes connus de C.L.A.S.S.E.S qui à la rentrée de septembre 2012 devraient bénéficier d'un accompagnement spécifique du fait qu'ils ne parlent pas le français et surtout qu'ils ne savent ni lire, ni écrire,

soit au minimum **120 jeunes**. La réponse, verbale, de l'IA Adjointe est que **les parcours seront « fluidifiés »** c'est-à-dire que les élèves non scolarisés antérieurement seront accueillis pour un trimestre dans un dispositif spécifique puis remis dans une classe ordinaire pour faire place à de nouveaux arrivants ; ceux qui étaient déjà inscrits dans un collège, quel que soit leur niveau et leur maîtrise de la langue, seront dans le circuit ordinaire ; tous ceux qui arrivent de l'école primaire, quelle que soit la durée et l'effectivité de leur scolarisation, seront placés en classe ordinaire.

Nous avons rencontré le responsable du CASNAV de l'Académie de Grenoble et avons constaté que dans cette académie la problématique des enfants nouvellement arrivés en France, dont ceux non scolarisés antérieurement, faisait l'objet d'une politique, d'un pilotage permettant de suivre les besoins et d'adapter les moyens mis en œuvre. Sur la ville de Grenoble, une plate-forme d'accueil a été mise en place à l'automne dernier : elle reçoit tous les jeunes étrangers pour une durée variable, n'allant pas au-delà de 3 mois. Ce temps est mis à profit pour régler les problèmes de bourse, de transport, de santé, pour informer les jeunes et leurs parents sur le fonctionnement du collège ; les jeunes sont évalués et en sortant de la plate-forme sont affectés dans un établissement. Il n'y a pratiquement plus de jeunes étrangers non scolarisés à Grenoble et ce résultat tient à une politique mise en œuvre au sein de l'Education nationale, et non à l'action d'une association. **Ce qui se fait à Grenoble pourrait donc se faire aussi dans l'Académie de Lyon.** C.L.A.S.S.E.S interpelle à ce sujet le Recteur et l'IA du Rhône.

Nous avons aussi essayé de médiatiser ce problème de non-scolarisation des jeunes roms en envoyant un texte cosigné par le Collectif Lyonnais pour le Droit à l'Education des Enfants Roms à la presse nationale mais il n'a pas été repris.

4 - Lutte contre les expulsions, pour l'hébergement et le logement

C.L.A.S.S.E.S a pour objectif la scolarisation mais toute notre expérience nous montre que sans un lieu de vie stable la scolarisation même si elle débute, reste chaotique. C'est pourquoi nous soutenons activement les initiatives des associations centrées sur le droit au logement et à l'hébergement, des professionnels de l'urgence sociale, des écoles ; parfois même, nous lançons nous-mêmes des initiatives par rapport aux expulsions. Nous essayons dans la mesure du possible d'être présents et témoins lors des expulsions des familles que nous connaissons ; nous gardons le lien avec elles lorsqu'elles sont accueillies dans les hébergements d'urgence et qu'elles en sortent sans solution.

Quelle a été la situation en matière d'expulsions et d'hébergement d'urgence cette année 2011-2012 ?

Après un été 2011 relativement calme, il y a eu beaucoup d'expulsions en septembre et octobre, après la rentrée des classes et avant l'hiver, avec des groupes importants en errance, pourchassés dans l'agglomération.

Ensuite le Préfet a pris des engagements sur le plan Froid : éviter la situation catastrophique de l'an dernier avec des gymnases tournants où les personnes ne pouvaient même pas rester à l'abri durant la journée. De fait il y a eu des propositions plus diversifiées avec une meilleure prise en charge ; on attend le bilan de la plate-forme qui a eu les moyens d'étudier la population accueillie dans ce cadre, peu différente de celle accueillie dans les hébergements d'insertion.

Dès avril les expulsions ont repris ; environ 70 personnes se sont retrouvées à la rue, dont une quarantaine d'enfants, pendant les vacances scolaires de printemps, ce qui a pour effet de diminuer la visibilité de ces expulsions car de nombreux enfants étaient scolarisés. D'autres expulsions sont programmées, toujours aussi dramatiques par leurs conséquences.

- *En septembre, suite aux expulsions qui ont suivi la rentrée et ont entraîné la déscolarisation de beaucoup d'enfants dormant dans la rue, nous avons publié une lettre ouverte au Préfet (22-09-11) qui nous a répondu le 4-10-11. Puis nous avons lancé une pétition adressée au Préfet et au Président du Grand Lyon. En un mois elle a rassemblé 3500 signataires. Nous avons pris RV avec le Préfet pour lui porter cette pétition et lui faire part de nos inquiétudes. A la suite de ce RV (26-10-11) nous avons tenu une conférence de presse pour alerter les médias. Le Président du Grand Lyon ne nous a pas répondu.*
- *Nous avons soutenu les écoles qui ont menacé d'héberger dans leurs locaux les familles de leurs élèves qui allaient se retrouver dormir à la rue. Nous avons été présents lors de la réquisition citoyenne d'un immeuble rue Montesquieu pour y loger des sans-abris dont des familles roms.*
- *Nous avons relayé les nombreux appels à manifester des professionnels de l'urgence sociale, de « Demeurant Partout », de RESF ...et avons été présents :*
 - *le 1^{er} octobre (défilé de la place Bellecour à la Préfecture),*
 - *le 10 novembre (un Toit pour Tous, place Carnot),*
 - *le 16 février (devant la préfecture),*
 - *le 21 mars (devant la mairie du 7^{ème} contre l'expulsion d'un immeuble),*
 - *le 27 mars (soutien à la grève des professionnels de l'urgence sociale),*
 - *le 31 mars (place Bellecour, contre la mise en rétention des enfants).*
- *Nous avons assuré une veille et avons soutenu les familles lors d'expulsions : parking Gerland, Catupolan, Saint-Fons, occupation du centre social Parilly, pont de Lattre, Oullins, Manissieux (St Priest), Parilly, La Feyssine, incendie Bron HFME et gymnase, La Rize, gymnase Duplat à Lyon 1^{er}.*
- *Nous avons poursuivi notre réflexion sur l'hébergement des familles en prenant des contacts avec Dom'ici, Forum-Réfugiés qui intervient dans le cadre de l'opération expérimentale du Préfet, l'ancienne clinique du Rein à Tassin, les Compagnons Bâisseurs Rhône-Alpes qui pourraient encadrer un chantier d'auto-construction.*

5 - Actions d'information et de formation

La lutte contre les préjugés et la mésinformation, comme dit Jean-Pierre Liégeois, concernant la population rom est depuis le début un axe de travail de C.L.A.S.S.E.S. Cette année a été particulièrement active de ce point de vue.

Nous **sommes intervenus auprès de publics très variés** pour parler des difficultés de la scolarisation des enfants en situation très précaire et des conditions de vie des familles roms vivant en squat ou sur des terrains :

- *Maristes 24 mai 2011*
- *Gypsy festival 21 mai 2011*
- *Samdarra 21 juillet 2011*
- *Université d'été « La Vie » juillet 2011*
- *Fête de la Rose 10 septembre 2011*
- *SSI Lyon novembre 2011*
- *Table ronde à la librairie « Terre des Livres » 8 mars 2012*
- *Débat organisé à Oullins à la MJC 30 mars 2012*
- *Soirée Amnesty International à Vaugneray 31 mars 2012*

Nous avons bâti **une exposition à partir des peintures** faites par les enfants du hangar de Vénissieux qui a brûlé en mai 2011. Ces peintures faites très librement, des maisons souvent, comme tous les enfants, même s'ils n'en ont pas, manifestent très fortement la présence de ces enfants que notre société préfère ne pas voir. Elles sont associées à des articles de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant signée par la France et qui de toute évidence ne sont pas mis en oeuvre. Nous remercions la Région qui au travers de la SSI nous a aidé à réaliser cette exposition. Celle-ci a bien circulé et a été l'occasion d'interventions multiples.

- *Médiathèque St Fons avec la présence des familles en novembre 2011*
- *Place République : journée refus de la misère en octobre 2011*
- *Marcy l'Etoile en décembre 2011*
- *Médiathèque de Feyzin en février 2011*
- *Vaugneray en mars-avril 2011*
- *Journée du Peuple Rrom place A. Poncet le 21 avril 2012*

Nous avons été sollicités par **de nombreux étudiants** faisant en cours d'étude un mémoire ayant trait aux Rroms. Ceci traduit un intérêt qu'il faut saisir. Néanmoins il faut remarquer que cela prend beaucoup de temps aux uns et aux autres, que les étudiants ont souvent très peu de temps devant eux et que nous n'avons pratiquement aucun retour de ces mémoires. Il serait bon de fixer un cadre pour que ces entretiens soient plus productifs.

- *ENTPE*
- *IEP*
- *Ecole de journalisme*
- *Sociologie, anthropologie*
- *Ecole d'éducateurs*
- *Sciences de l'éducation*
- *Lycéens*

Tous **les signataires de la pétition** lancée par C.L.A.S.S.E.S en septembre 2011 ont reçu un courrier d'information ; certains ont répondu et proposé leur aide.

Aussi souvent que possible nous avons alerté **les médias** sur des situations intolérables, des événements en cours. L'information passe lorsqu'il s'agit d'un événement ponctuel, on sent moins d'intérêt pour prendre en compte une analyse plus globale. L'intérêt important qu'avait suscité le discours de Grenoble en 2010 est retombé.

6 - Rencontre avec des élus ou des personnels des collectivités locales

Au titre de C.L.A.S.S.E.S, ou par le biais du Collectif rrom auquel nous participons activement, nous avons rencontré des élus ou des responsables municipaux afin de les alerter sur des situations inhumaines, de connaître leur position sur l'accueil des populations rroms, de mettre en place des procédures de concertation et de coopération dans les situations d'urgence. Nous avons ainsi rencontré :

- *le groupe PS du Grand Lyon*
- *le groupe Europe Ecologie les Verts Lyon et Région*
- *la ville de Villeurbanne*
- *la ville de Vénissieux*

7 - Vie de l'association

Les réunions mensuelles de coordination de l'ensemble des bénévoles référents de l'association ont été très suivies et très riches, trop même. Nous avons organisé des moments d'accueil et d'information pour les nouveaux-venus car il n'était plus possible de le faire dans le cadre d'une réunion ordinaire. Nous avons aussi mis en place des réunions d'échange sur les pratiques qui ont permis à ceux qui le souhaitaient d'exprimer les problèmes particuliers rencontrés dans leur relation avec les familles roms ; nous rencontrons tous des situations difficiles et il est très important de pouvoir en parler. Des moments de tension ont aussi traversé la vie de l'association et nous ont convaincu de la nécessité de mettre en place une instance « politique » au sein de laquelle nous puissions prendre le temps de débattre des prises de position de l'association.